LISTE DES OPERATIONS FIGURANT

AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854

AY

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	GENERALITES
AY. 00-800	Cotes d'encombrement et d'habitabilité
	TOLERIE
AY. 721-0	Contrôle d'une plate-forme *(Voir Op. AZ. 721-0)*
AY. 721-3	Redressage et renforcement des longerons de plate forme *(Voir Op. 721-3)*
AY. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
AY. 800-00	Préparation d'une caisse : - Etanchéité par masticage - Protection du soubassement
	Travaux sur unit avant :
AY. 801-1	Remplacement d'une baie de pare-brise
AY. 801-4	Remplacement d'un tablier avant
AY. 801-7	Remplacement d'un plancher de pédales
AY. 801-10	Remplacement d'une tôle latérale d'auvent
AY. 812-4	Remplacement d'un pied milieu
AY. 813-1	Remplacement d'une traverse intermédiaire de pavillon
	Travaux sur panneaux de côté :
AY. 821-1	Remplacement d'un panneau de côté complet
AY. 821-4	Remplacement d'un panneau de custode
AY. 821-7	Remplacement d'un brancard de caisse
AY. 821-10	Remplacement d'un passage de roue arrière
AY. 822-1	Remplacement d'une partie avant de panneau de côté
AY. 822-4	Remplacement d'une partie arrière de panneau de côté
AY. 823-1	Remplacement d'un panneau arrière
AY. 823-4	Remplacement d une tôle de fond de coffre
AY 831-4	Remplacement d'un plancher latéral
AY. 831-7	Remplacement d'une planche à talon

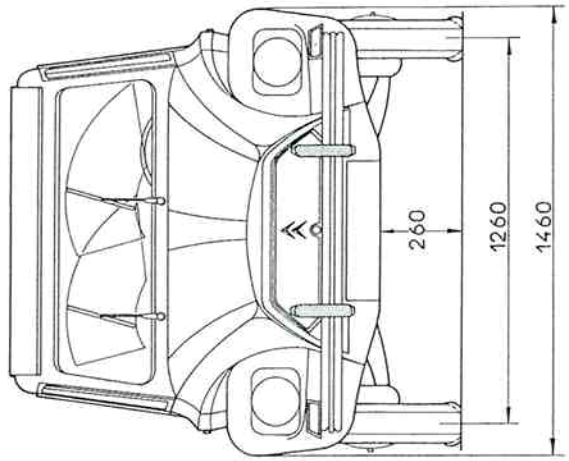
LISTE DES OPERATIONS FIGURANT

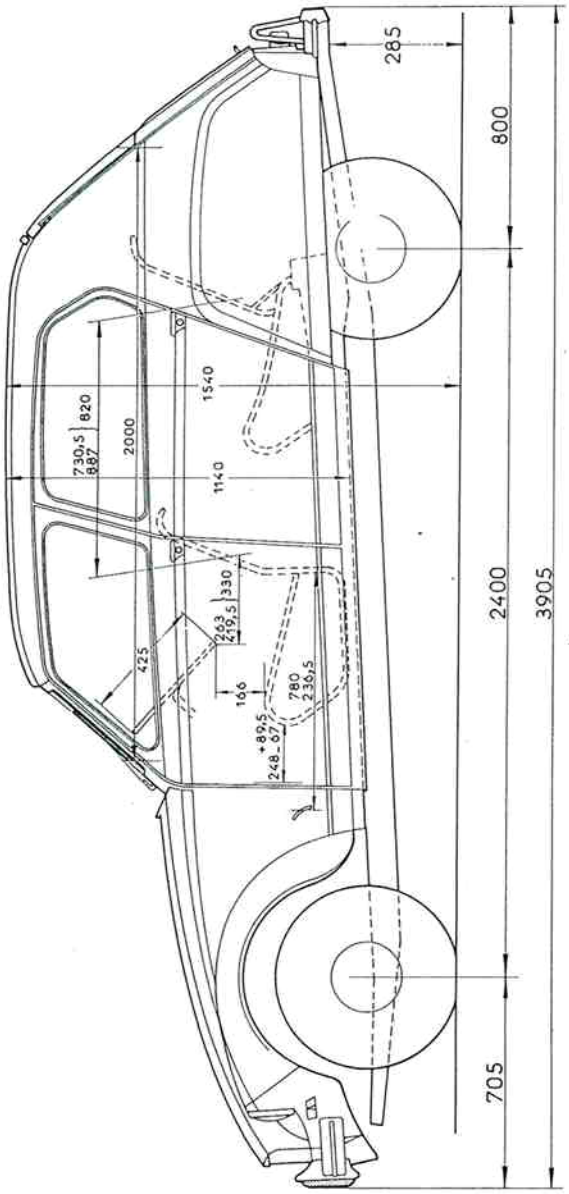
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854

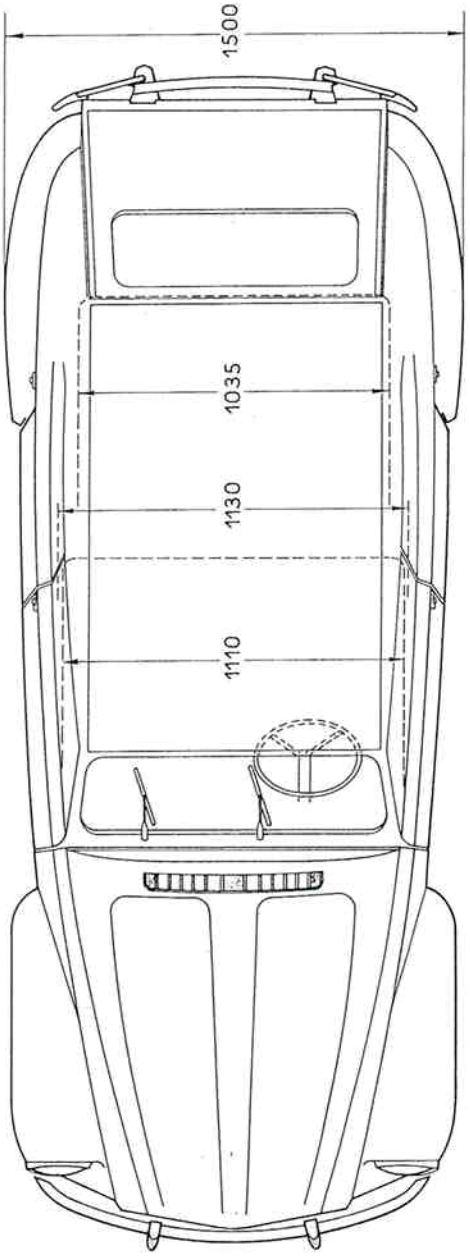
AY

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	FERRAGE
AY. 840-0	Montage et réglage des éléments d'habillage
AY. 841-1	Remplacement des portes latérales et de la porte de coffre arrière : Remplacement des portes latérales - Remplacement d'une porte de coffre arrière
AY. 851-1	Remplacement d'une aile avant
AY. 851 2	Déshabillage et habillage d'un ensemble aile avant - passage de roue, joue d'aile
AY. 851-4	Remplacement d'une aile arrière
AY. 852-1	Remplacement d'un capot
AY. 852-7	Remplacement d'une joue d'aile avant
AY. 853-1	Remplacement d'une tôle d'habillage
AY. 853 7	Remplacement d'un ensemble pare-chocs - tôle d'habillage et support d'habillage
AY. 854-2	Pose d un profilé d'enjolivement sur jet d'eau
AY. 861-1	Remplacement des commandes et serrures des portes latérales avant et arrière
AY. 861 4	Remplacement d'une serrure de hayon arrière
AY. 961 1	Travaux sur glaces de portes avant
AY. 961-4	Remplacement d'une glace de custode ou de porte latérale arrière ou de hayon
AY. 961-7	Remplacement d'une glace de pare-brise
AY. 971-1	Travaux sur capote : - Remplacement d'une capote - Remplacement d'un portique mobile de capote Remplacement d'un caoutchouc d'étanchéité de capote sur baie de pare-brise.

COTES D'ENCOMBREMENT ET D'HABITABILITE.

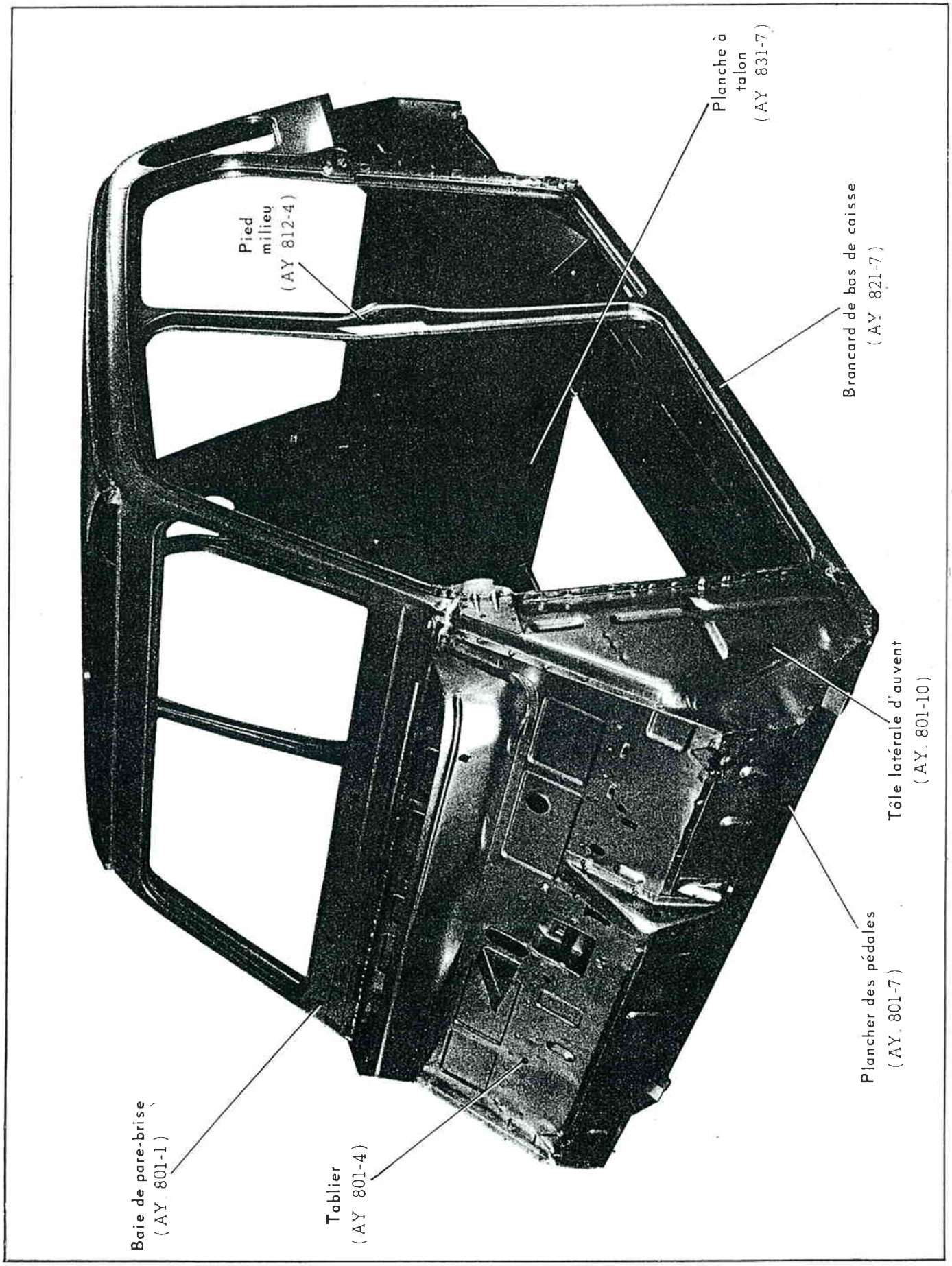






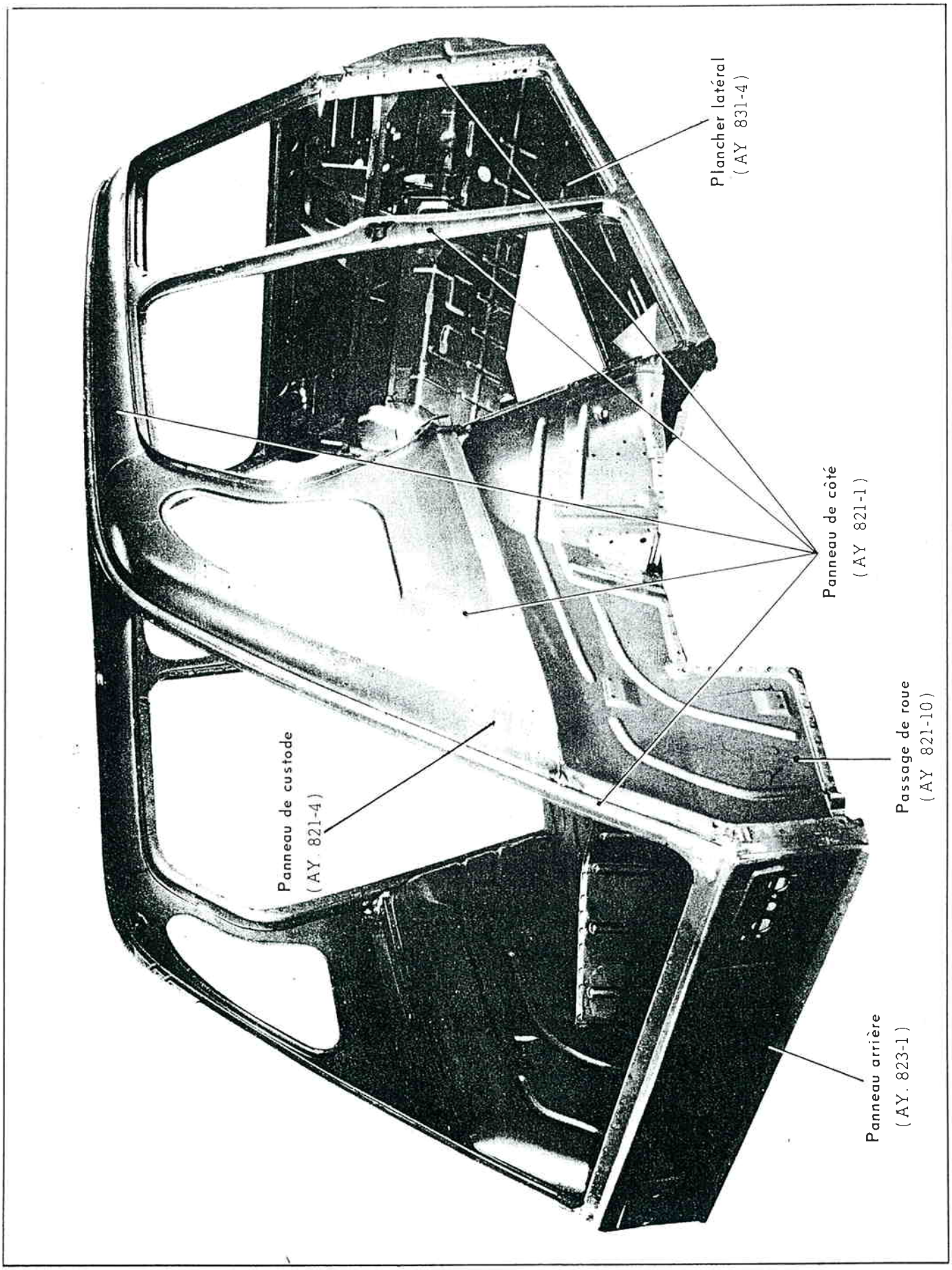
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

76-765



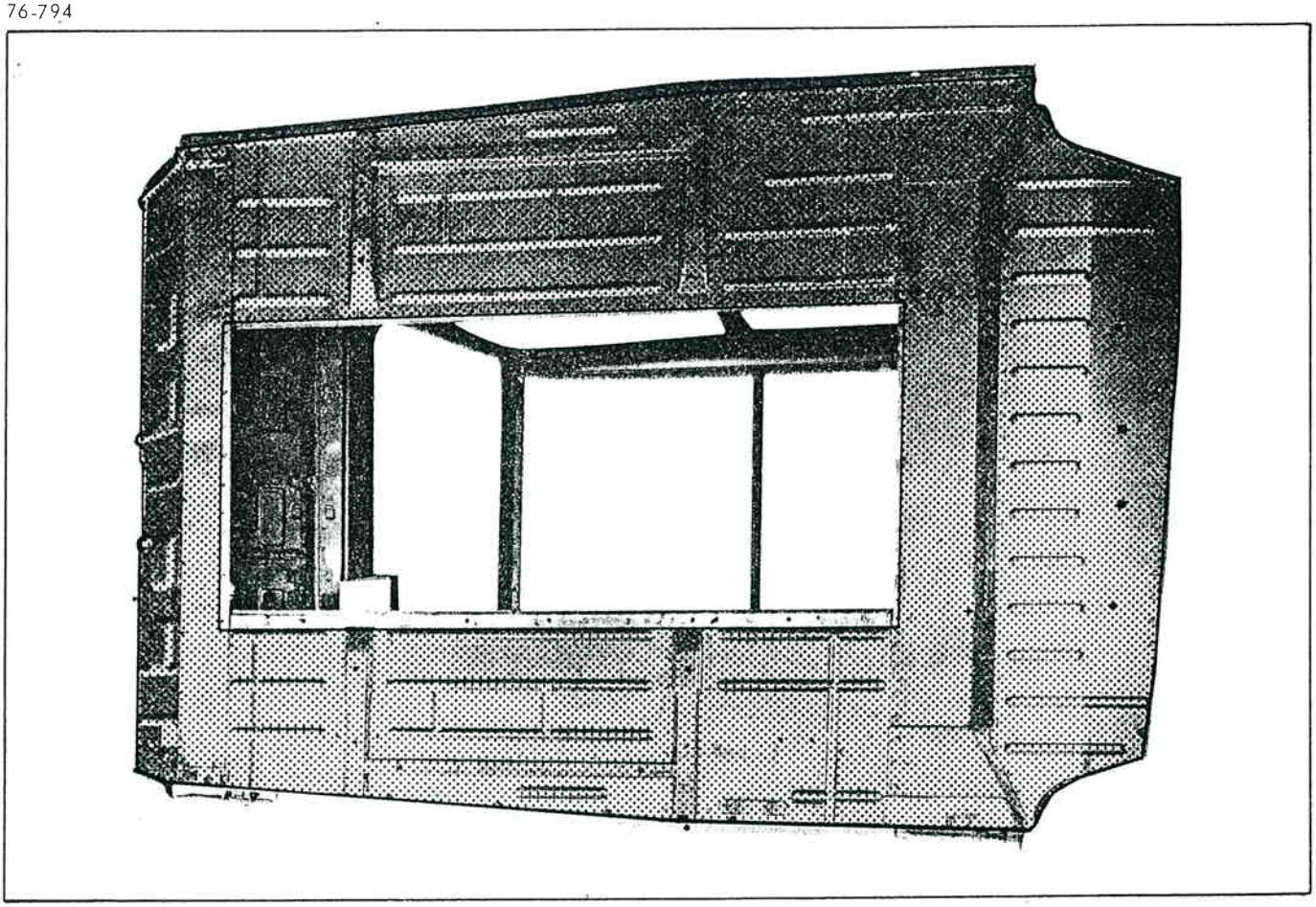
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

76-760

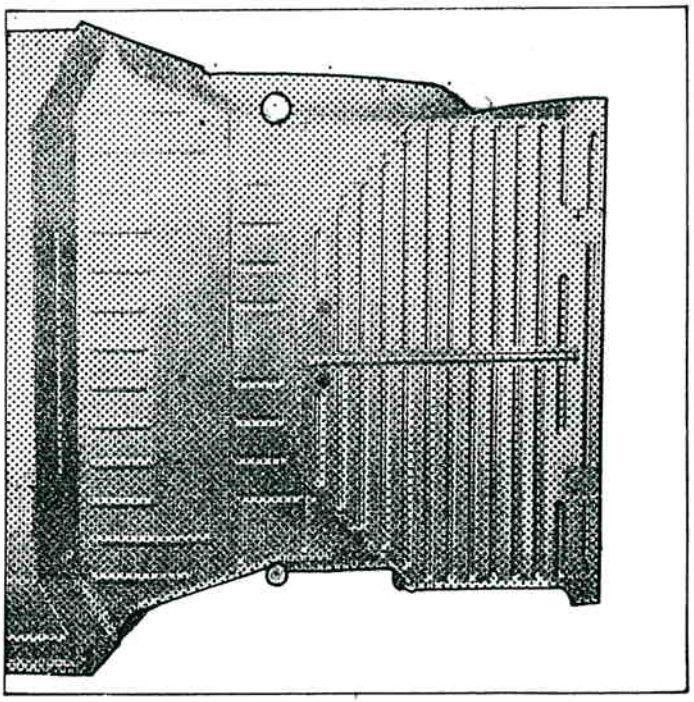


II. PROTECTION DU SOUBASSEMENT.

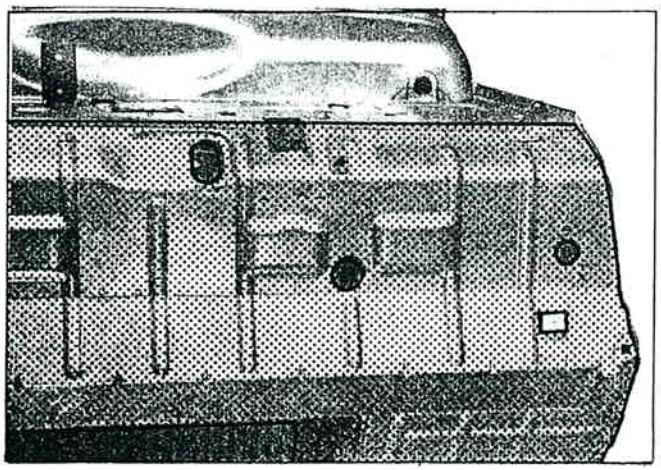
76-794



76-795



3500-1

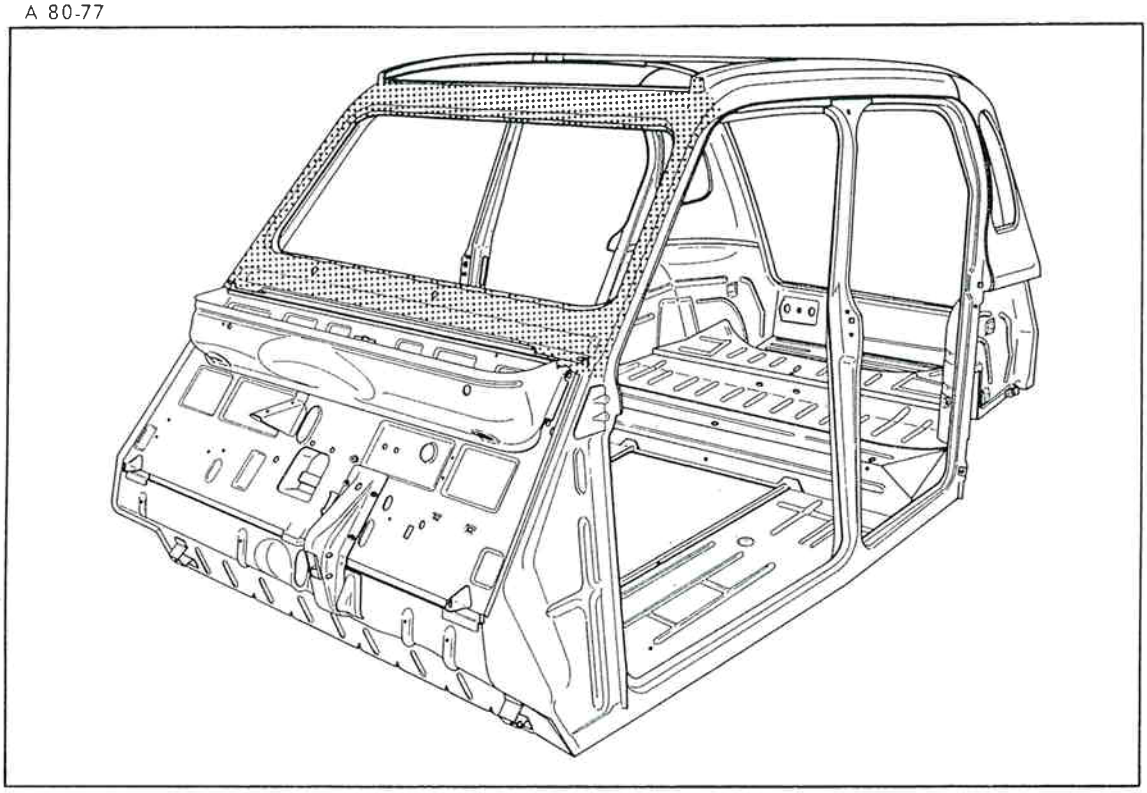


Revêtement insonorisant et protecteur semi-liquide :
Appliquer le produit protecteur et insonorisant sur toutes les zones ombrées indiquées sur les figures ci-dessus (dessous de caisse, passages de roues arrière, plancher des pédales).

NOTA : Pour cette opération utiliser les produits préconisés.

REMPLACEMENT D'UNE BAIE DE PARE-BRISE

A 80-77



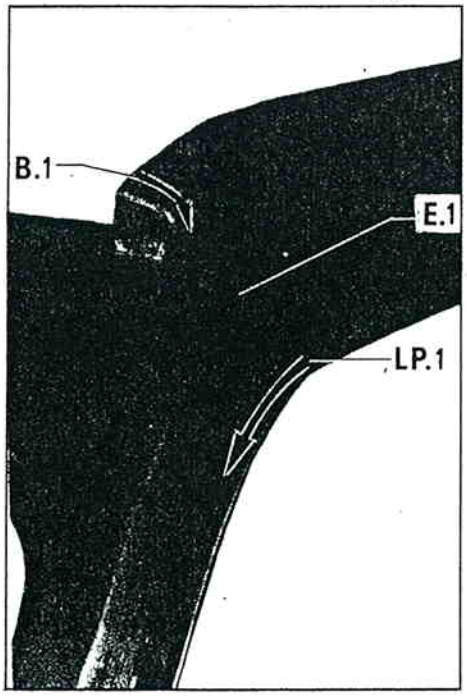
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote, (partiellement),
- le pare-brise,
- les essuie-glace,
- le capot moteur,
- les portes avant,
- les joues d'ailes,
- les pare-soleil,
- le rétroviseur intérieur,
- la planche de bord,
- le moteur d'essuie-glace,
- les garnitures d'étanchéité de portes,
- les profilés de gouttières.

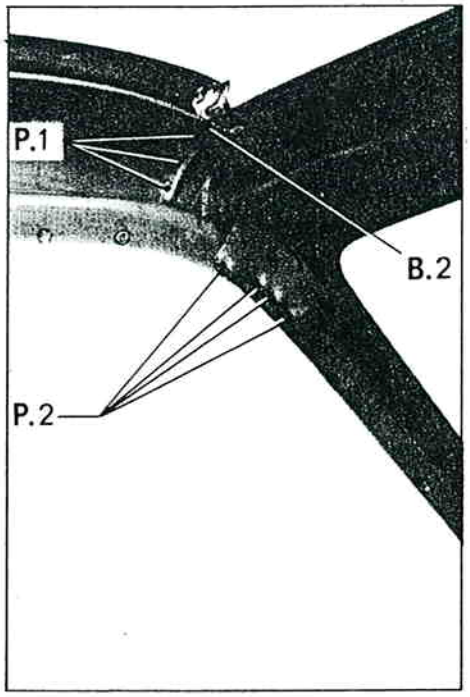
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles.

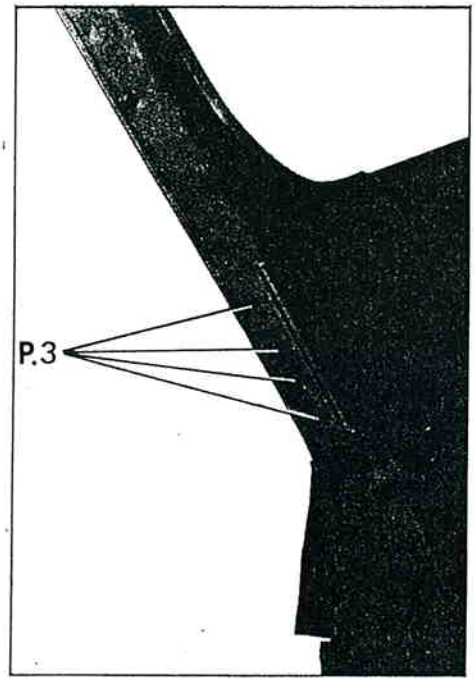
2904



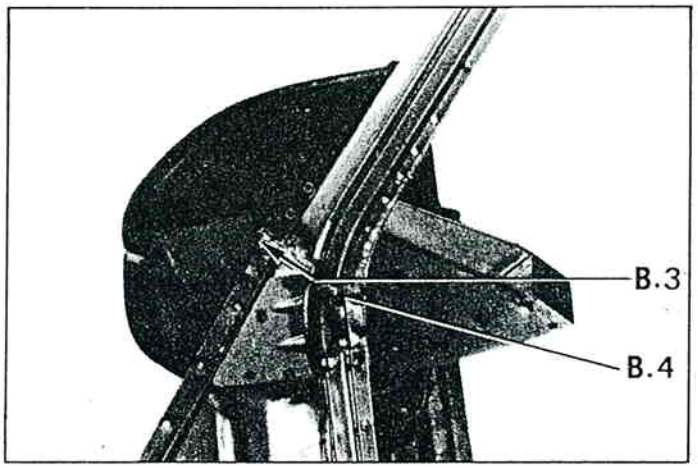
76-778



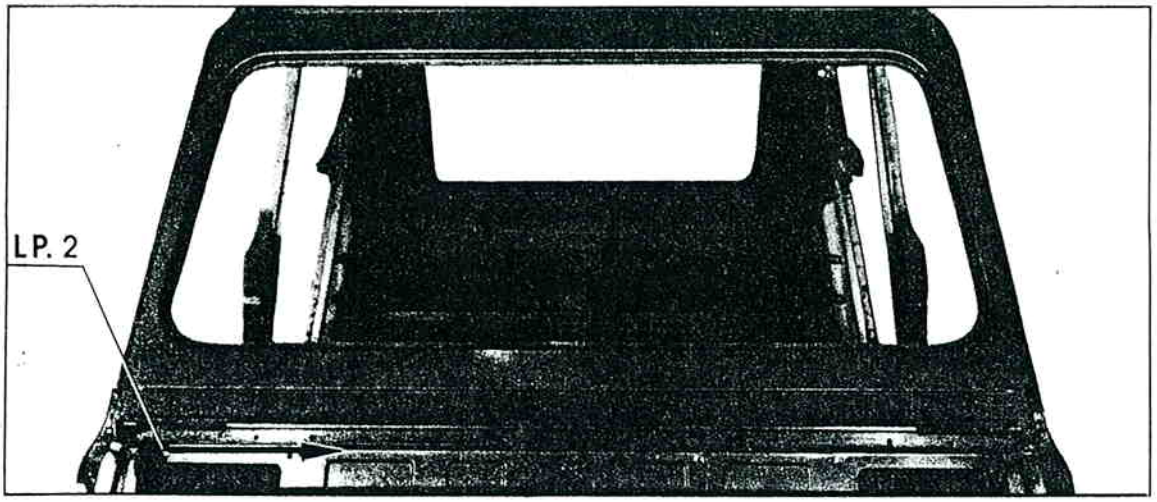
2941



76-766



3511



DEPOSE

1: A l'aide d'un chalumeau, éliminer l'étain **E1** à la jonction : panneau de côté-montant de pare-brise *(de chaque côté).*

2. Eliminer les brasures,suivant :
 - B.1
 - B.2
 - B.3
 - B.4

 (de chaque côté)

3. Pointer et percer les points de soudure de fixation des traverses supérieure et inférieure de la baie de pare-brise suivant :
 - P.1
 - P.2
 - P.3.

 (de chaque côté)

4. Pointer et percer les lignes de points de soudure suivant les liaisons :
 - LP.1 *(de chaque côté)*
 - LP.2 *(traverse inférieure-tablier).*

5. Déposer la baie de pare-brise.

PREPARATION

Reformer les tôles, si nécessaire.
Planer, meuler et souder les bords après dégrafage.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

6. Présenter la baie de pare-brise sur la caisse et la brider à l'aide des pinces serre-tôles.

7. Procéder au soudage à la pince suivant les liaisons et les points :
 - LP.2
 - LP.1
 - P.1
 - P.2
 - P.3

 (de chaque côté)

8. Exécuter les brasures suivant :
 - B.1
 - B.2
 - B.3
 - B.4

 (de chaque côté)

 Meuler la brasure B.1 (si nécessaire).

9. Faire une finition à l'étain *(de chaque côté)* en **E.1.**

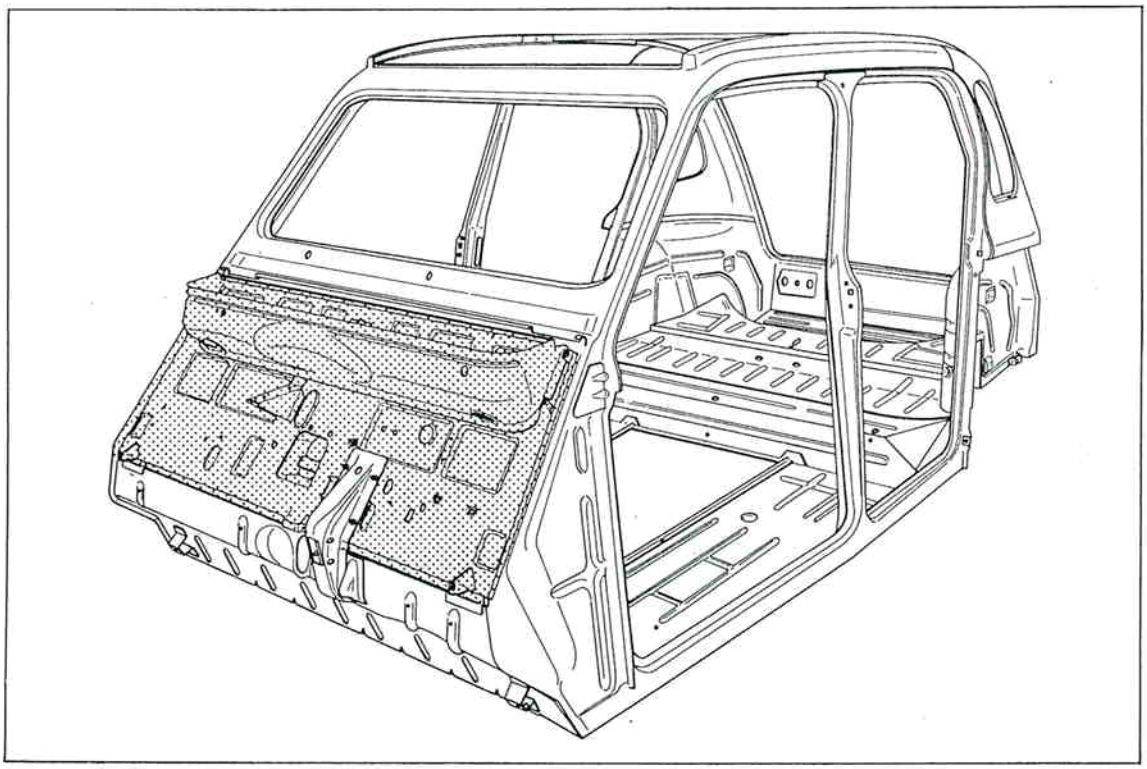
10. Parfaire l'étanchéité de la caisse.

11. Peindre.

12. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REMPLACEMENT D'UN TABLIER

A 80-77

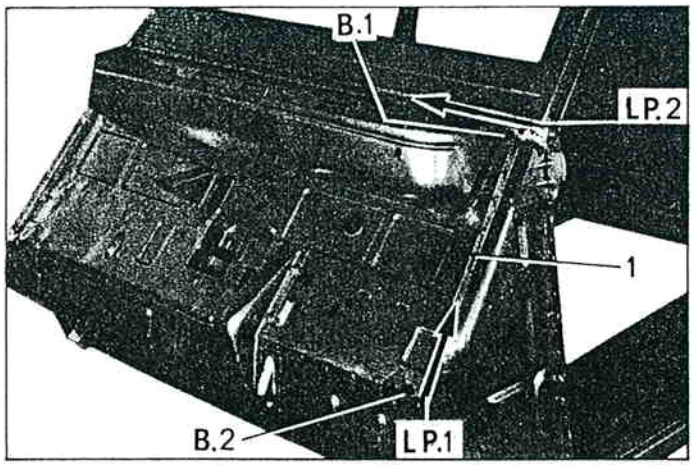


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

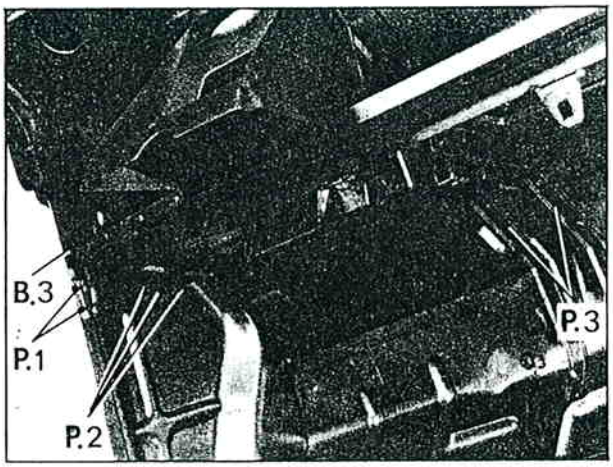
- le capot,
- les ailes avant,
- les passages de roue avant,
- les portes avant,
- l'ensemble pédalier-maître-cylindre,
- l'ensemble direction,
- la caisse,de la plate-forme,
- les sièges avant,
- le garnissage de la planche de bord.

Outillage nécessaire :

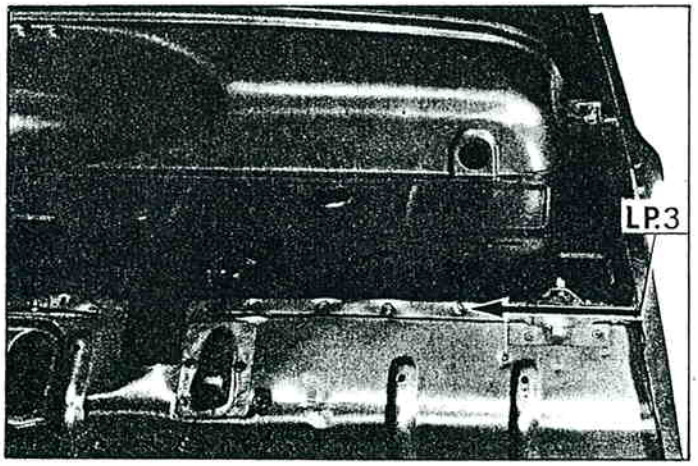
- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Poste de soudure autogène
- Appareil de soudage «MIG» ou «SAFERPOINT»
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles.



76-765



76-770



10-764

DEPOSE

1. Eliminer, en chauffant et brossant, les brasures, suivant :
 - B.1
 - B.2
 - B.3

 (de chaque côté)

2. Déposer le profilé d'étanchéité (1) et dégrafer le tablier de la tôle d'auvent, suivant ;
 - LP.1 *(de chaque côté).*

3. A l'intérieur du véhicule, dégrafer les points de soudure suivant les liaisons :
 - P.1
 - P.2

 (de chaque côté)
 - P.3

4. Dégrafer le tablier suivant les liaisons :
 - LP.2 (baie de pare-brise)
 - LP.3 (plancher de pédales)

5. Déposer le tablier.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

6. Présenter le tablier sur la caisse et le brider à l'aide de pinces serre-tôles.

7. Assembler, par brasure, la tablette sur l'entrée de porte suivant :
 - B.3 *(de chaque côté).*

8. Assembler le tablier à la pince à souder suivant les lignes de points :
 - LP.2
 - LP.3.

 De chaque côté :
 - LP.1 (avec le profilé d'étanchéité (1))

 et les points :
 - P.1 - P.2.

9. Assembler par soudure autogène en « bouchon » (appareil « MIG » ou « SAFERPOINT ») les renforts de pédalier suivant les points :
 - P.3.

10. Exécuter un point de brasure *(de chaque côté)*, suivant :
 - B.1 (tôle d'auvent)
 - B.2 (plancher de pédales).

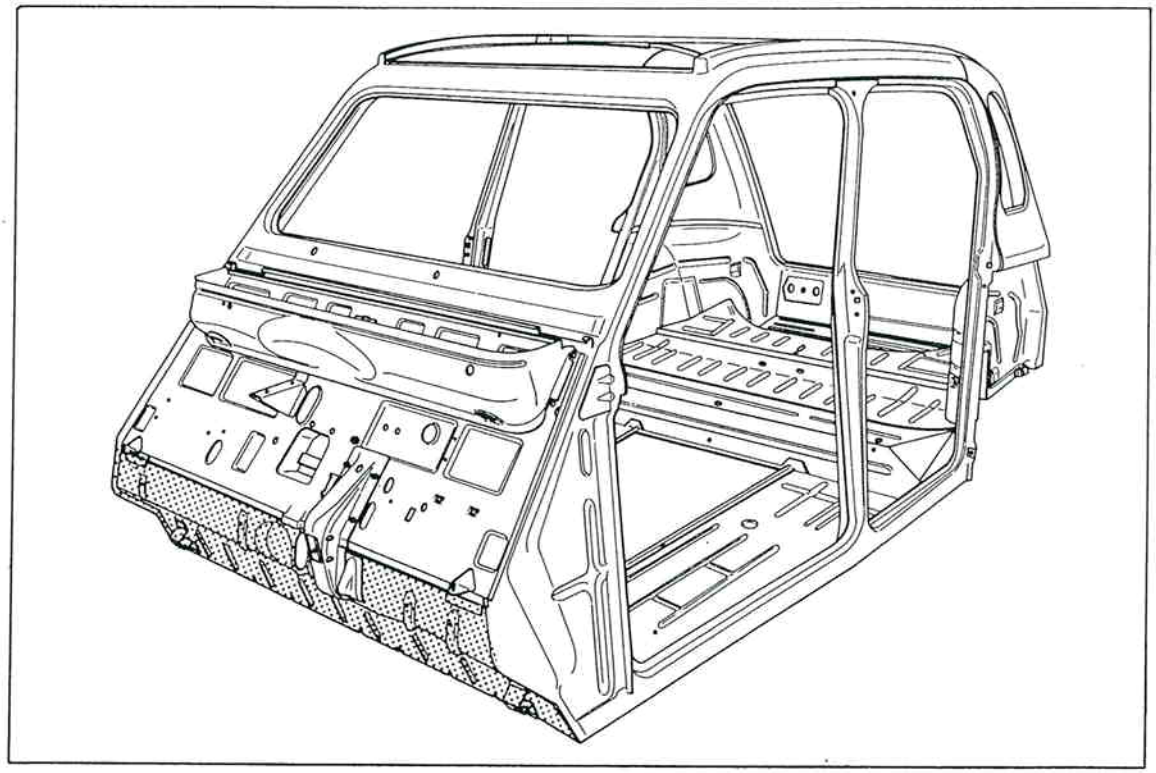
11. Procéder à l'étanchéité des jonctions de l'élément remplacé.

12. Peindre.

13. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REMPLACEMENT D'UN PLANCHER DE PEDALES

A 80-77



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- Désaccoupler la caisse de la plate-forme,
- les deux portes avant,
- les garnitures intérieures de plancher,
- les garnitures des tôles d'auvent,
- le pédalier et son support,
- le maître-cylindre.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Pince à souder
- Poste de soudure autogène
- Appareil de soudage «MIG» ou «SAFERPOINT»
- Pinces serre-tôles
- Disqueuse.

DEPOSE

1. Eliminer les points de brasure du plancher de pédales, suivant les liaisons :
 - B 1
 - B 2

 } *(de chaque côté)*

2. *De chaque côté :*
 Dégrafer les lignes de points de soudure, suivant les liaisons :
 - LP.3 (tôle d'auvent)
 - LP.4 (tôle de fermeture)
 - LP.6 (plancher latéral)
 - P.5 (tôle de fermeture)
 - P 2 (plancher de pédales)

3. Dégrafer les lignes de points de soudure de liaison plancher de pédales-tablier, suivant :
 - LP.1
 - LP 2

 et les points :
 - P 4 (liaison entre renfort de pédalier et plancher).

4. Déposer le plancher de pédales (avec les tôles de fermeture **A**).

PREPARATION

5. Préparer les lignes de dégrafage.
 Reformer les tôles, si nécessaire.
 Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

6. Présenter le plancher de pédales sur la caisse et le brider à l'aide de pinces serre-tôles

7. Assembler par soudage à l'autogène en «bouchon» («MIG» ou «SAFERPOINT») le plancher de pédales, suivant les liaisons :
 - LP 1
 - LP.2

 } (tôle de tablier)
 - P 4 (renforts de pédalier).

8. *De chaque côté :*
 Assembler à la pince à souder, suivant les liaisons :
 - LP.3 (tôle d'auvent)
 - LP.6 (plancher latéral)
 - P 1 (tôle de fermeture)

9. *De chaque côté :*
 Présenter et assembler la tôle de fermeture **A** à la pince à souder, suivant les lignes et points :
 - LP.4 (tôle d'auvent)
 - LP 5 (plancher de pédales)
 - P 2 (plancher de pédales).

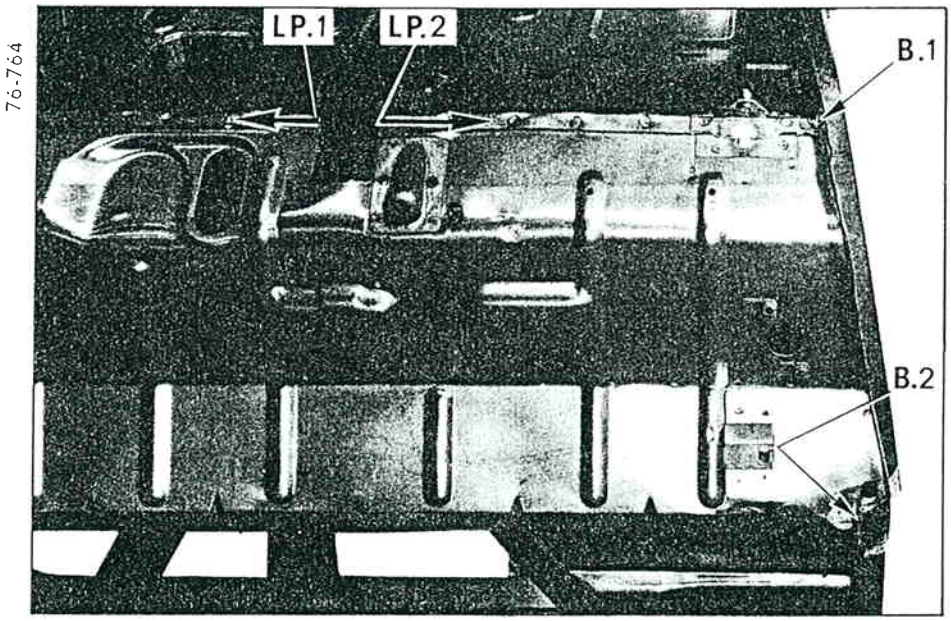
10 Assembler au «SAFERPOINT ou MIG» la tôle de fermeture avec le plancher, suivant :
 - P.3.

11. Effectuer les cordons et points de brasure, suivant :
 - C.1 (brancard de caisse)
 - B.1 (tablier)
 - B 2 (tôle de fermeture).
 - P.5 (brancard de caisse)

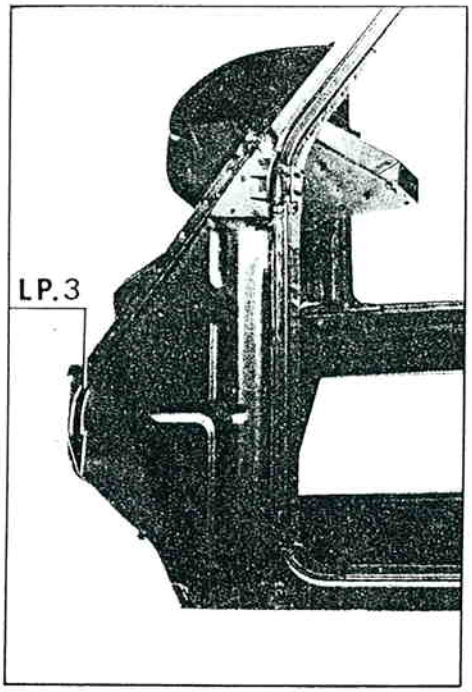
12. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse

13. Peindre

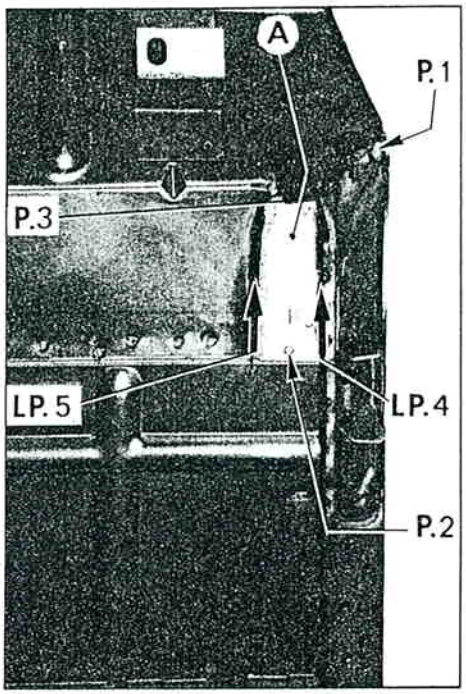
14. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.



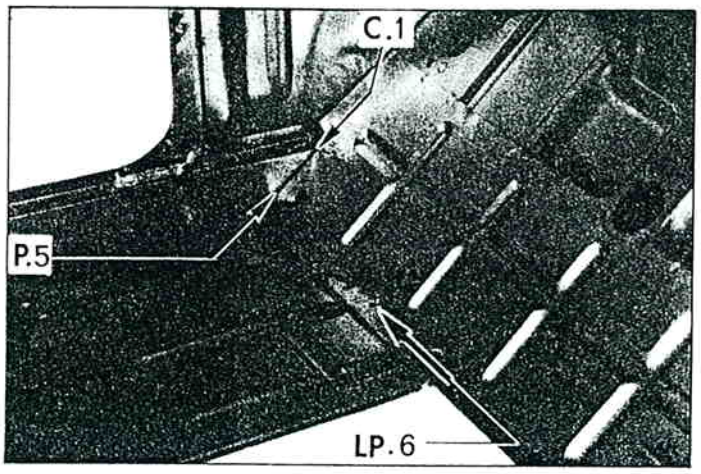
76-764



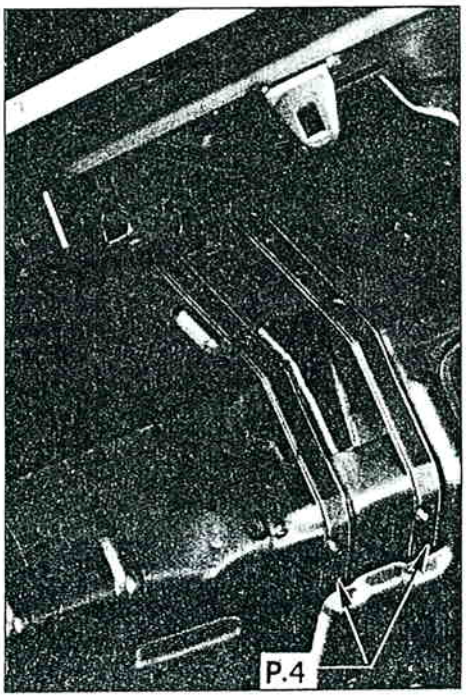
76-766



3498



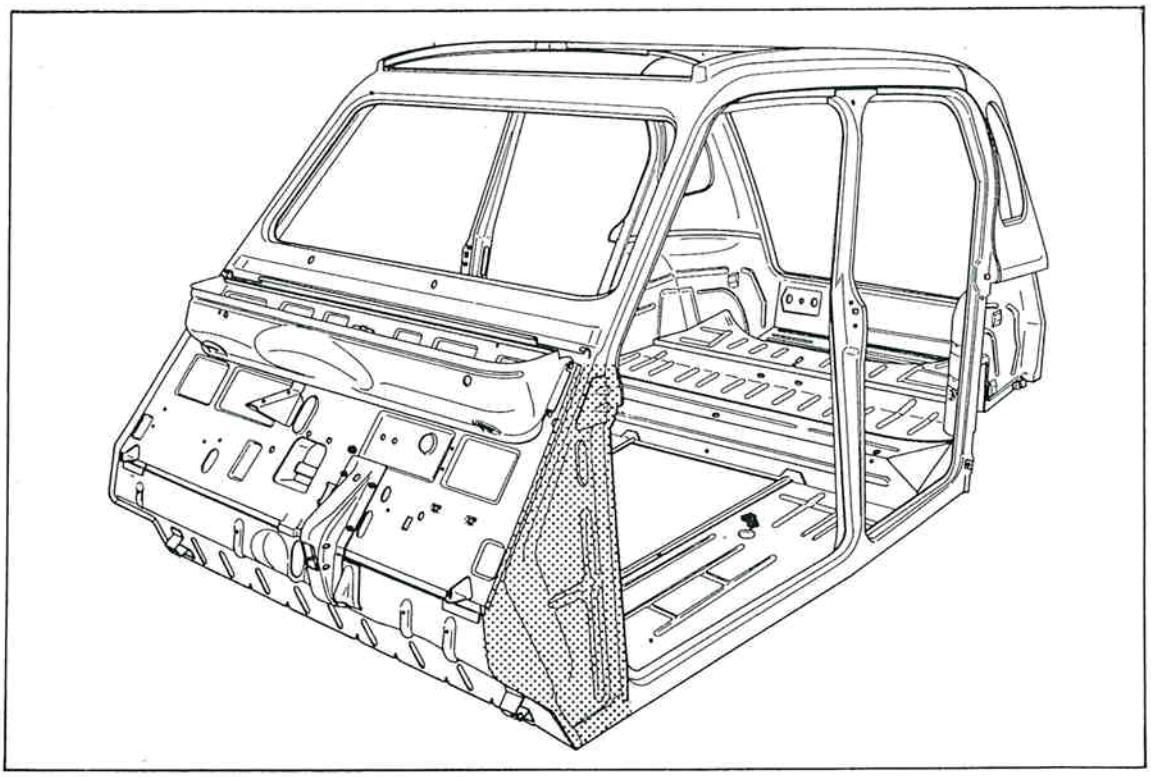
76-763



76-779

REMPLACEMENT D'UNE TÔLE LATERALE D'AUVENT

A 80-77



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

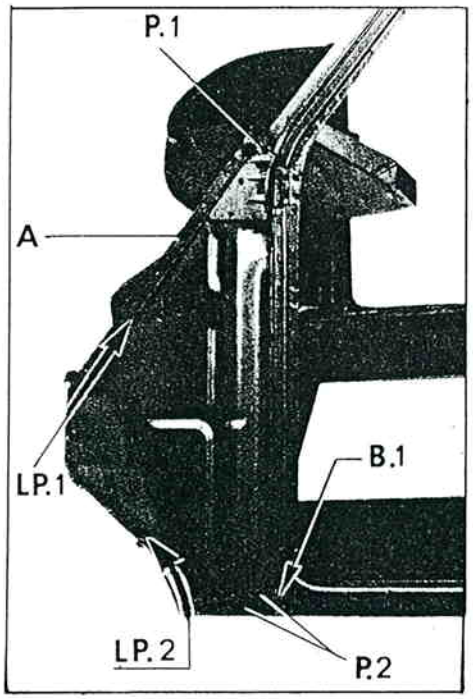
- la planche de bord,
- le capot,
- l'aile avant,
- la joue d'aile,
- le passage de roue avant,
- la porte avant,
- le siège avant,
- le garnissage de la tôle latérale

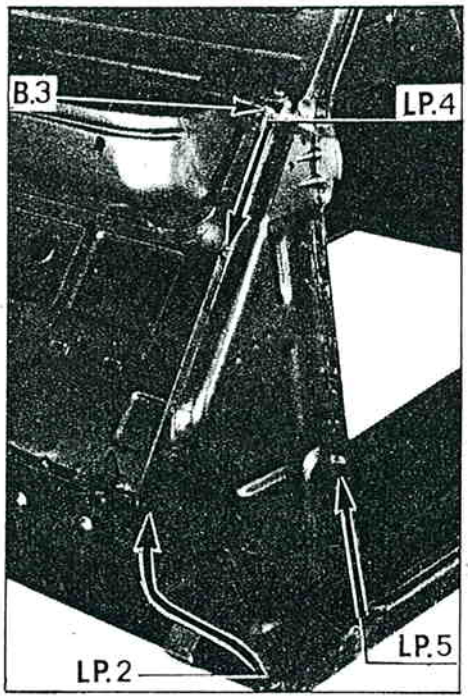
} *(côté intéressé)*

Outillage nécessaire :

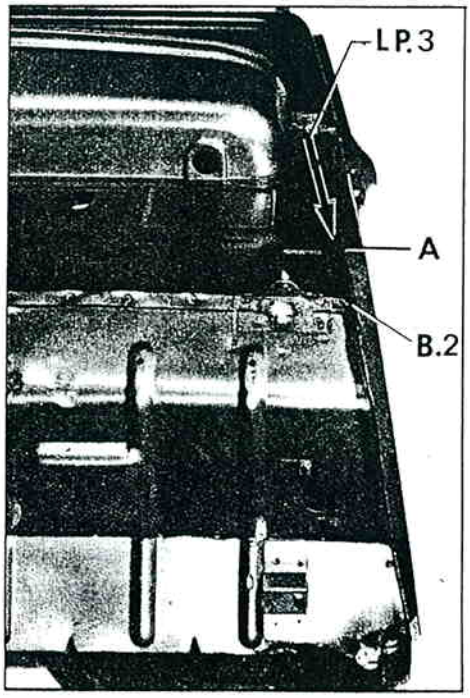
- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles

76-766

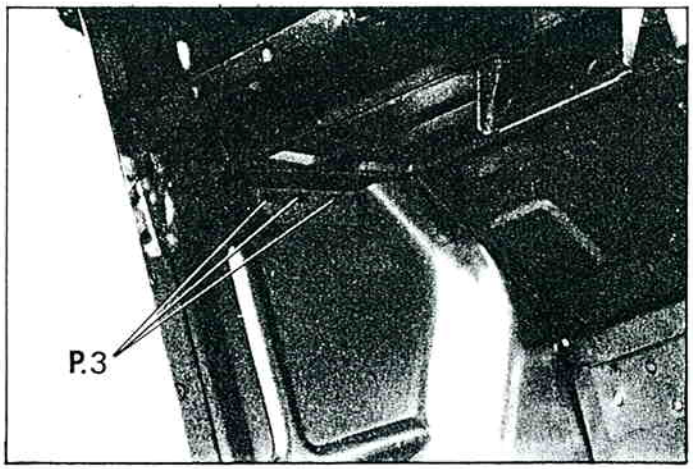




76-764



76-779



DEPOSE

1. Déposer le couvre-joint A de la ligne d'assemblage entre le tablier et tôle d'auvent :

Dégrafer (percer la première tôle) les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP.1,
- LP.3.

2. Déposer la tôle d'auvent :

a) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes ou points :
- LP.2
- LP.4
- LP.5
- P.1
- P.3

b) Eliminer, en chauffant et brossant, les brasures, suivant :
- B.1
- B.2
- B.3.

c) Déposer la tôle d'auvent.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Poser la tôle d'auvent :
Présenter la tôle latérale d'auvent sur la caisse, la brider à l'aide de pinces serre-tôles

5. Procéder à l'assemblage de la tôle d'auvent :

a) par soudage par points à la pince suivant les lignes :
- LP.4,
- LP.2,
- LP 5

et les points :
- P 1
- P 3
- P 2

b) Par brasage, suivant :
- B.1
- B 2
- B.3.

6. Poser le couvre-joint A :
Mettre le couvre-joint en place et procéder à son soudage à la pince suivant la ligne :
- LP.1.

7. Planer et meuler les soudures (si nécessaire).

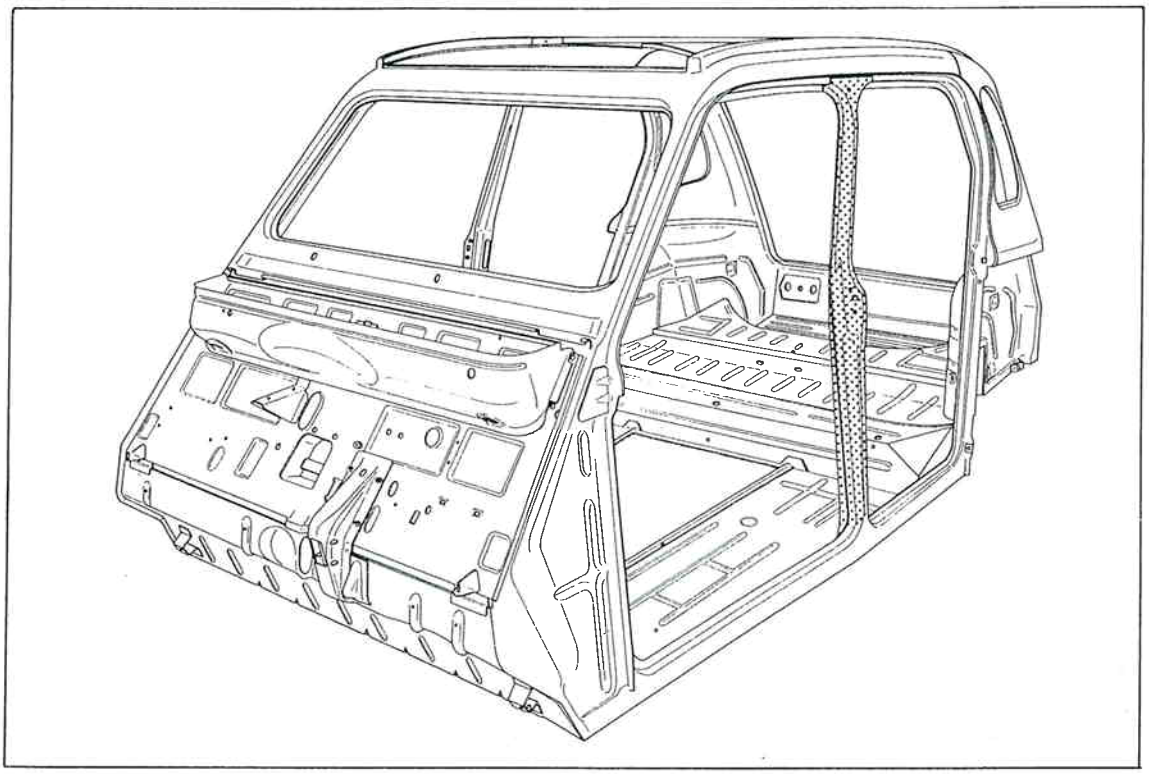
8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse. (Voir Op. AY. 980-2).

9. Peindre.

10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REMPLACEMENT D'UN PIED MILIEU

A 80-77



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

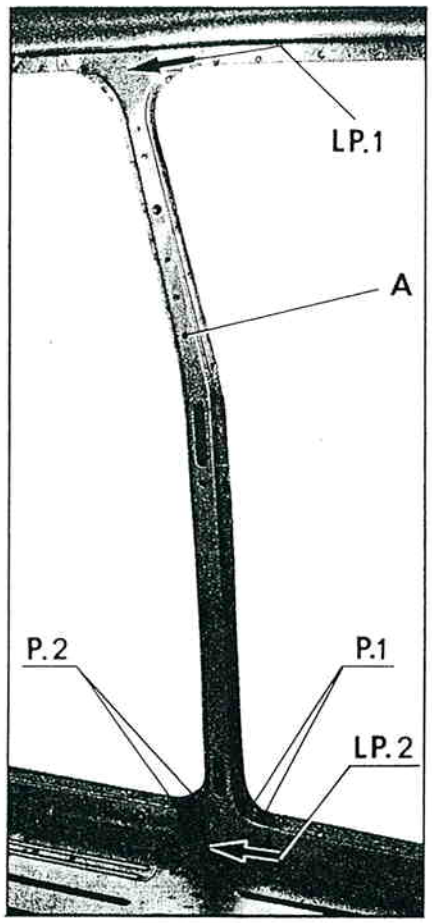
- la capote
- la garniture de brancard
- le profilé de protection
- le plafonnier
- la ceinture de sécurité
- la porte avant
- la porte arrière
- le siège avant
- la banquette arrière.

} *(côté intéressé)*

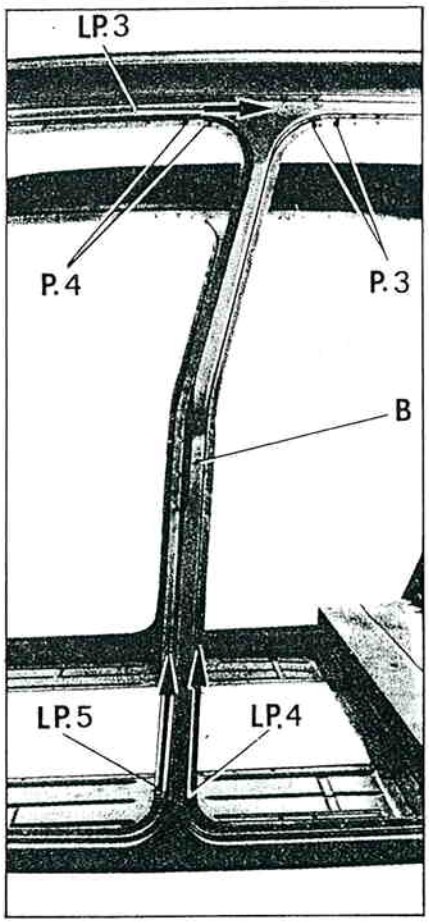
Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles.

76-836



76-837



DEPOSE

1. Dégrafer, par perçage, les points de soudure d'assemblage du pied milieu sur le panneau de côté, suivant les points :
 - P.1
 - P.2
 - P.3
 - P.4

 et les lignes :
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.3

2. Déposer le pied milieu.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage
 Reformer les tôles, si nécessaire.
 Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Présenter et positionner la doublure **A** du pied milieu sur la caisse.
 (Vérifier sa position en se servant des portes comme gabarit).
 Maintenir la doublure à l'aide de pinces serre-tôles et la souder à la pince, suivant :
 - LP.1
 - LP.2
 - P.1 } (un point provisoire seulement)
 - P.2 }

5. Présenter et positionner le pied milieu **B**.
 Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
 Procéder à son soudage à la pince suivant
 - P.1
 - P.2
 - P.3
 - P.4
 - LP.4
 - LP.5

 Souder à l'autogène en « bouchon », suivant :
 - LP 3

 Meuler les points en « bouchon ».

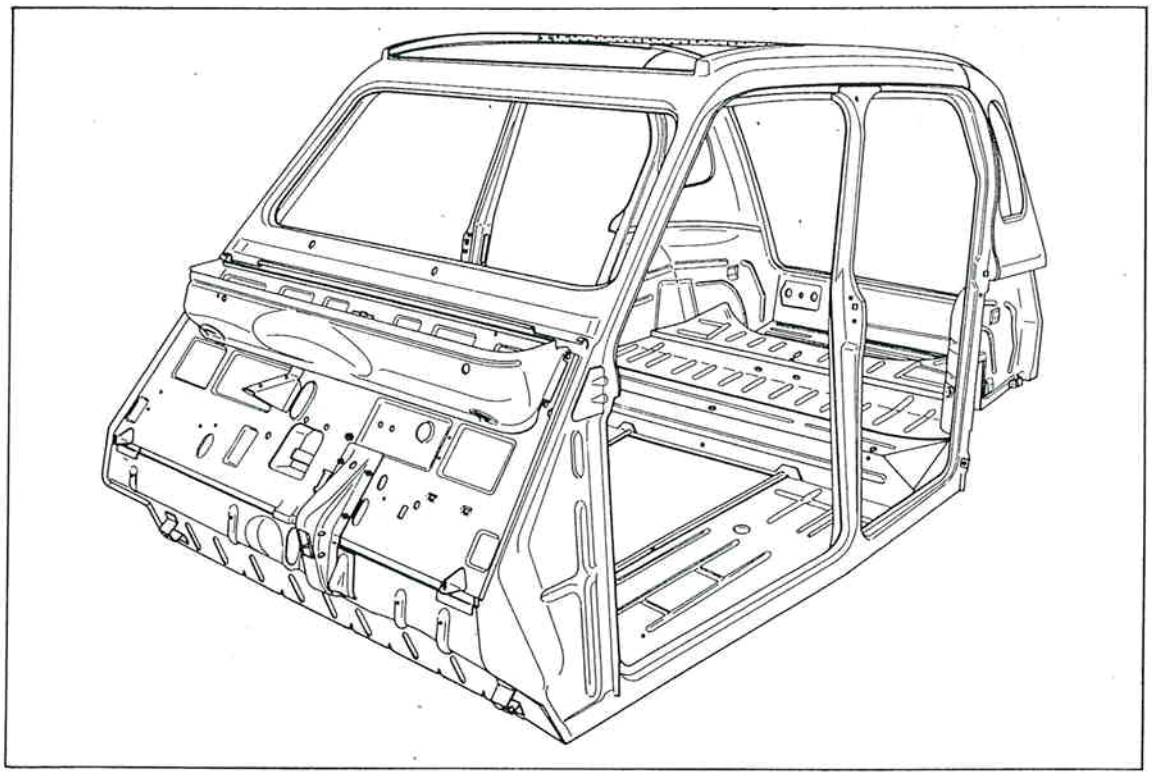
6. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse

7. Peindre.

8. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INTERMEDIAIRE DE CAISSE

A 80-77



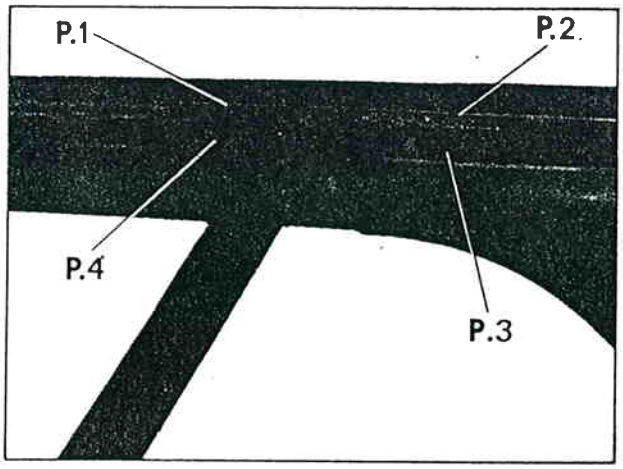
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote,
- les profilés de protection,
- le plafonnier,
- les garnitures de brancards de pavillon.

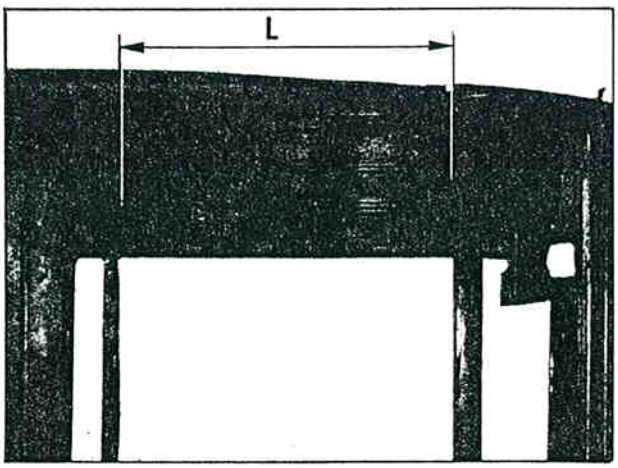
Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Appareil de soudage «MIG» ou «SAFERPOINT»
- Pinces serre-tôles.

2901



2803



DEPOSE

De chaque côté :

1. Dégrafer les points de soudure de liaison traverse intermédiaire-brancard de pavillon, suivant les points :
 - P.1,
 - P.2,
 - P.3,
 - P 4.

2. Déposer la traverse.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

3. Présenter et positionner la traverse sur le panneau (respecter la distance L = 594 mm entre la traverse et la baie de pare-brise).
 La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

4. Procéder à son soudage à la pince suivant les points :
 - P.1,
 - P.2.

5. La souder à l'autogène en « bouchon » (MIG ou SAFERPOINT) suivant les points :
 - P.3,
 - P.4.

6. Mastiquer et peindre.

7. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.